

Webinaire thématique : raccordement électrique - jeudi 12 octobre 2023

Réponses aux questions posées dans le chat

Capacité Réseau

En parcourant le site Caparéseau sur notre territoire, nous observons qu'aucune capacité du réseau HTB en dehors du S3RENr n'est indiquée. Comment faire ?

Réponse :

Le site Caparéseau vous permet de visualiser, à l'échelle régionale ou d'un poste électrique, les capacités d'accueil des réseaux de transport et de distribution.

Concernant les capacités d'accueil du réseau de transport, il convient d'opérer une distinction entre les données à destination des producteurs EnR et celles à destination des autres producteurs (capacité d'accueil en HTB pour le raccordement au-delà des capacités réservées du S3RENr)

Mise à jour S3ENR

Est-ce que le S3RENr sera mis à jour une fois que la cartographie des ZAER sera arrêtée (laquelle est censée être en adéquation avec les objectifs régionaux/nationaux de production ENR)

Réponse :

Les S3RENr seront révisés suite à la loi APER et aux décrets associés. Il est visé une durée d'élaboration réduite et des actualisations régulières.

Poste sources SNCF

Il existe des postes sources SNCF sur les territoires. Est-ce possible de se raccorder aux lignes RTE relatives en créant un nouveau poste source à proximité du poste source SNCF pour se raccorder (ex : 25MW) ? Quelle serait la puissance maximale à installer et raccorder à ce poste source privé pour pouvoir au mieux amortir l'investissement nécessaire ?

Réponse :

Oui cela peut dans certaines hypothèses être envisagé. Une étude au cas par cas est donc nécessaire.

Outils Enedis dédié aux collectivités

Concernant l'outil présenté par Enedis, est-il vraiment utile pour la définition des ZAER? J'ai cru comprendre qu'il s'agissait de définir de grandes zones d'accueil des ENR mais qu'il ne s'agissait pas de vérifier la faisabilité d'un projet.

Réponse :

Pour l'étape ZAER, il n'est pas nécessaire de descendre à l'échelle projet ni de faire une étude préalable. L'outil ENEDIS constitue une aide importante pour se projeter sur un possible raccordement. Mais au stade des ZAER, l'objectif est de proposer des zones a priori propices et sur lesquelles des études préalables puis plus détaillées seront nécessaires pour la faisabilité (qui ne concerne pas que le sujet raccordement).

Manque de capacités actuelles ?

En déclinant les objectifs nationaux uniquement pour le PV et L'éolien en objectif régionaux on tombe sur 10 000 MW de besoin en capacité de raccordement. Il manque donc le double de la capacité actuelle ?

Réponse :

Les S3REnR sont élaborés en tenant compte de la PPE, du SRADDET et des dynamiques de raccordement constatées. Pour l'élaboration du S3REnR entré en vigueur le 6 mai 2022 cela correspondait à 6,3GW par la PPE (vision régionalisée par le SDDR de RTE), 7,3GW au titre du SRADDET, 10,2 GW au titre de la déclaration brute de projets par les producteurs. Avec la mise en oeuvre du S3REnR Bourgogne-Franche-Comté et la réservation de 5,4 GW de capacités à destination de la production EnR, le réseau électrique pourra accueillir 9,4 GW d'énergies renouvelables à l'horizon 2030, ceci incluant les 4 GW déjà raccordés ou en cours de raccordement.

Se raccorder trop loin du réseau ...

Pour la faisabilité, il y a la capacité mais également la distance au réseau ? quel intérêt de mettre des zones d'accélération trop loin des réseaux ?

Réponse :

Une injection vers les postes source s'examine toujours au cas par cas (en cas d'impossibilité de raccordement direct). Pour les projets petites puissances (BT ou quelques MW), la distance à un poste source peut constituer un obstacle économique. A noter que les raccordements se font en souterrain (les contraintes sur un raccordement aérien étant nombreuses).

Pour les projets raccordés au réseau public de transport (RPT) de RTE, la distance n'est pas une contrainte aussi marquée qu'en HTA ou BT. Plus la tension est élevée plus les pertes sont faibles et plus il est possible de transiter l'énergie sur de longues distances.

Poste SNCF

Pour revenir au poste SNCF, comment définir qu'ils appartiennent à RTE et non à la SNCF? Si ils appartiennent à la SNCF, est-il possible de créer un poste privé dans le cadre du projet (porté par le projet)? Quelle serait la puissance maximale à installer et raccorder à ce poste source privé pour pouvoir au mieux amortir l'investissement nécessaire ?

Réponse :

Cela se regarde au cas par cas.

Coût de raccordement

Dans le cadre de raccordements de projet ENR au réseau, les coûts de raccordements seront ils uniquement aux communes ou bien des subventions seront elles prévues sur cette partie raccordements ? Si oui de quel ordre ?

Réponse :

Le coût du raccordement est toujours supporté en intégralité par le porteur. Pour un raccordement ENEDIS cependant, une réfaction du coût (et de la quote part) est appliquée pour les petits projets selon un barème défini.